

Fit pour 2000 watts

(Version du mois de juin 2018)

GUIDE/LISTE DE CONTRÔLE

pour les villes et les communes qui s'engagent sur la voie de la société à 2000 watts. La présente liste de contrôle définit les attentes envers les villes et les communes qui s'engagent sur la voie de la société à 2000 watts. Elle sert d'orientation pour toutes les communes qui adhèrent aux objectifs visés par la société à 2000 watts. Le manuel correspondant fournit des explications complémentaires ainsi qu'une aide pour l'interprétation des différents critères.

Nom de la commune:

Date:

La commune dans son ensemble (l'ensemble du territoire communal)

Critère satisfait

1. Ancrage politique de la société à 2000 watts (au niveau législatif)

Les objectifs de la société à 2000 watts sont ancrés dans la politique.

Oui Non

2. Processus de management énergétique – label « Cité de l'énergie »

La commune a reçu le label « Cité de l'énergie » (ou équivalent).

Oui Non

3. Statistique par rapport aux objectifs 2000 watts (ensemble du territoire communal)

On connaît le volume

a. des besoins en énergie primaire et

Oui Non

b. des émissions de CO₂ sur le territoire communal (par habitant)

Oui Non

4. Courbe de décroissance relative à l'énergie primaire et au CO₂ (ensemble du territoire communal)

a. Il existe des valeurs cibles assorties d'un délai en matière d'énergie primaire et de CO₂

Oui Non

b. Les courbes de décroissance définies sont en principe respectées (tendance, cf. manuel)

Oui Non

5. Stratégie à long terme concernant l'électricité

Il existe une stratégie à long terme concernant l'électricité pour l'ensemble du territoire communal (pour la production/l'injection/l'approvisionnement/la vente), formulée dans le sens de la société à 2000 watts.

Oui Non

6. Planification communale en matière d'énergie

Il existe une planification communale de l'aménagement du territoire/de l'énergie – au sens d'une stratégie

a. pour la chaleur renouvelable et

Oui Non

b. pour la densification

Oui Non

7. Stratégie communale en matière de mobilité

S'agissant de la mobilité durable, il existe une stratégie à long terme coordonnée, élaborée conjointement par les principaux acteurs communaux.

Oui Non

8. Conformité légale de la commune

Die Gemeinde selbst erfüllt ihre eigenen energiegesetzlichen Pflichten.

Oui Non

9. Programme d'incitation en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Il existe un programme d'incitation pour les contributions aux objectifs de la société à 2000 watts.

a. Un programme d'encouragement financier avec les moyens correspondants

b. Sur le plan réglementaire: une mise à profit de la marge de manœuvre légale au niveau communal

Oui Non

Oui Non

10. Les activités exemplaires des communes en matière de politique énergétique au sens de la société à 2000 watts bénéficient d'un programme de communication et sont rendues visibles

a. La société à 2000 watts se manifeste dans des objets réels

b. Il existe un programme de communication axé sur une politique énergétique exemplaire au sens de la société à 2000 watts

Oui Non

Oui Non

11. Innovations

La commune exploite sa marge de manœuvre en allant au-delà des tâches obligatoires minimales afin de renforcer la vision de la société à 2000 watts et de s'approcher de ses objectifs.

Oui Non

Propres bâtiments et installations publics

Critère satisfait

12. Stratégie en matière de bâtiments (propres bâtiments publics)

Les bâtiments publics sont (en principe) rénovés ou reconstruits, à titre d'exemple.

Oui Non

13. Statistique relative à l'énergie et au CO₂ (propres installations et bâtiments publics)

a. Une comptabilité relative à l'énergie est menée

Oui Non

b. Les prescriptions de la stratégie en matière de bâtiments sont respectées (chaleur)

Oui Non

c. L'électricité nécessaire à couvrir les besoins publics est produite en intégralité (100%) à partir d'énergies renouvelables ou de déchets provenant de Suisse

Oui Non

ANTENNES SOCIÉTÉ À 2000 WATTS

Suisse alémanique

Thomas Blindenbacher
Tél.: +41 (0)44 305 93 60
fachstelle@2000watt.ch

Suisse romande

Jérôme Attinger
Tél.: +41 (0)32 933 88 40
antenne@2000watt.ch

Suisse italienne

Michaela Sormani
Tél.: +41 (0)91 224 64 71
competenza@2000watt.ch

www.2000watt.ch/fr



SuisseEnergie pour les communes (ECH pour les communes) est une initiative de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) visant la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. ECH pour les communes apporte un soutien financier et technique aux villes et aux communes dans leur engagement volontaire pour une plus grande efficacité énergétique et une utilisation accrue des énergies renouvelables.

La **société à 2000 watts** est un objectif visionnaire en termes de politique énergétique. Elle regroupe les prescriptions nationales de la Stratégie énergétique 2050 en matière d'efficacité ainsi que les objectifs climatiques internationaux de Paris 2015. Des systèmes énergétiques innovants, un comportement intelligent en termes d'utilisation des ressources et la mise en œuvre consécutive des énergies renouvelables constituent la base du concept, grâce auquel la Suisse adopte un rôle de modèle au niveau mondial et soutient la création de valeur locale.